

Application NF Habitat Guide utilisateur P1

Fonctionnalité : outil Eco RE2020

Mars 2025



– L’outil « EcoRE2020 » permet d’analyser les études Energie Carbone déposées dans l’application NF Habitat

Pourquoi & comment ?

Un outil disponible dans l’application NF Habitat permettant de contrôler la conformité des exigences réglementaires de la RE2020 de la certification NF Habitat ou des niveaux supérieurs.

Un outil de contrôle RE2020 basé sur la récupération des récapitulatifs standardisés d’étude énergétique et environnementale (RSEE) fournis par les Maîtres d’ouvrage pour les opérations certifiées.

Pour qui ?

Un outil de contrôle Energie Carbone avec :

1. Une partie vérifiant l’atteinte des indicateurs réglementaires ou des niveaux supérieurs, tronc commun avec un dispositif d’alertes intégrées, accessible à tous (Maitres d’ouvrage, évaluateurs, etc.) et pour tous les processus (P1, P2 ou P3)
2. Une partie permettant d’effectuer un contrôle de cohérence « Energie Carbone » de la note de calcul du bureau d’étude, accessible uniquement pour les évaluateurs en processus P1.

Quels bénéfices ?

- **Outil de contrôle et d’analyse** sur la performance et la qualité des études RE2020,
- **Evaluation et contrôle facilités** pour les évaluateurs et vérificateurs,
- **Gain de temps** pour le contrôle de cohérence des évaluateurs et vérificateurs,
- **Observatoire RE2020 permettant de collecter, stocker et traiter les données de la RE2020** sur les opérations certifiées.

–SOMMAIRE

Partie 1 : Processus opérationnel outil Eco RE2020

- › 1.1 – Objectifs de l’outil Eco RE2020
- › 1.2 – Exigences NF Habitat en lien avec l’outil Eco RE2020
- › 1.3 – Evaluations projet et marché
- › 1.4 – Contrôle de Conformité au Référentiel

Partie 2 : Contrôle des indicateurs RE2020

- › 2.1 - Accès à l’application NF Habitat (ANFH)
- › 2.2 - Accès à l’outil Eco RE2020
- › 2.3 – Dépôt d’une fiche RSEE (Récapitulatif Standardisé Energie et Environnement)
- › 2.4 – Analyse de la fiche RSEE
- › 2.5 – Vérification de la conformité au schéma de la fiche RSEE
- › 2.6 – Affichage des informations de l’analyse
- › 2.7 – Visualisation du contenu RSET et RSENV
- › 2.8 – Résultats des indicateurs du bâtiment

- › 2.9 – Affichage des alertes
- › 2.10 – Focus sur l’indicateur carbone
- › 2.11 – Fonctionnalité d’association des bâtiments

Partie 3 : Contrôle de cohérence Energie Carbone (CCEC)

- › 3.1 – Sélection de la fiche RSEE à contrôler
- › 3.2 – Etapes du Contrôle de Cohérence Energie Carbone (CCEC)
- › 3.3 – Généralités
- › 3.4 – Partie Energie
- › 3.5 – Partie Carbone
- › 3.6 – Avis final sur le contrôle de cohérence Energie Carbone (CCEC)

Partie 1 – Processus opérationnel d'utilisation de l'outil Eco RE2020

1.2 – Exigences NF Habitat en lien avec l’outil Eco RE2020

Exigences règlementaires

- › CH.2.1 – Confort hygrothermique
- › PE.1.1.66 - Respect des indicateurs énergie réglementaire
- › CC.10 – IC_{construction} et IC_{énergie}

Exigences HQE niveau supérieur

- › PE.1.1.68 - Renforcement du Bbio
- › CC.11 – IC_{énergie} 2025 et 2028
- › CC.12 – IC_{construction} 2025, 2028 et 2031

Exigences relatives aux labels

- › SEUIL 2025.1 - Seuil 2025 – IC_{énergie}
- › SEUIL 2025.2 - Seuil 2025 – IC_{construction}
- › SEUIL 2028.1 - Seuil 2028 – IC_{énergie}
- › SEUIL 2028.2 - Seuil 2028 – IC_{construction}
- › SEUIL2031.1 - Seuil 2031 – IC_{énergie}
- › RE2020EFFI.1 – Label Effinergie RE2020
- › Label bâtiment biosourcé 2024
- › Label BBCA.1 Label BBCA Construction

Exigence relative à la performance améliorée

- › RE2020A.1 RE2020 – Performance améliorée



Les seuils 2025 sont règlementaires depuis le 1^{er} janvier 2025

1.3 – Evaluations projet et marché

Evaluation Projet

Dès l'Evaluation Projet et pour chaque bâtiment, l'**évaluateur** peut :

- › Téléverser la fiche RSEE (Récapitulatif standardisé Energie et Environnement) de l'opération concernée
- › Associer les bâtiments
- › Contrôler le résultat des indicateurs
- › Visualiser et transmettre les alertes au Maître d'Ouvrage pour prise en compte
- › Commencer son contrôle de cohérence Energie Carbone (CCEC) et formuler ses remarques au Maître d'Ouvrage



L'évaluation est non conforme si les indicateurs RE2020 ne sont pas conformes et si les alertes de type « erreurs » ne sont pas levées.

Evaluation Marché

Lors de l'Evaluation Marché, l'**évaluateur** doit :

- › Téléverser la fiche RSEE (Récapitulatif standardisé Energie et Environnement) éventuellement mis à jour
- › Associer les bâtiments
- › Contrôler le résultat des indicateurs
- › Lever les alertes avec le Maître d'Ouvrage ou le bureau d'études et vérifier les justifications apportées
- › Réaliser (ou finaliser) son contrôle de cohérence Energie Carbone (CCEC) sur le bâtiment de son choix, avec à minima un contrôle par typologie de bâtiment (1 bâtiment de logements collectifs et 1 maison si une opération comprend ces 2 typologies).



Les alertes de type « erreurs » doivent être levées sur tous les RSEE pour que l'évaluation soit conforme.

1.4.1 – Contrôle de Conformité au Référentiel - Etapes

Le **vérificateur** téléverse le ou les RSEE de l'opération mis à jour et utilise l'outil Eco RE2020 pour vérifier les résultats des indicateurs et visualiser les alertes. A la suite de ce contrôle, il inscrit « conforme » si les indicateurs sont conformes et les alertes sont levées, ou « non conforme », avec les avis et commentaires explicatifs

Lors de la mission CCR, les étapes suivantes sont réalisées par le **vérificateur** :

- › Téléverse le ou les RSEE de l'opération mis à jour dans l'outil ECORE2020, la fiche XML devra être demandée préalablement à la mission ;
- › **Choisit et vérifie que le bâtiment faisant l'objet du contrôle de cohérence Energie Carbone (CCEC) en CCR est le même qu'en évaluation marché ;**
- › Constate les éventuels écarts entre l'évaluation marché (conception) et réception (Indicateurs, Alertes, Généralités, Energie, Carbone) avec le module CCR ;
- › Vérifie que le nombre de bâtiments modélisés et la surface de référence renseignés dans le RSEE à réception sont bien cohérents avec le projet à réception (visuel et documentaire). Dans le cas contraire, le Maître d'Ouvrage doit fournir une fiche RSEE mise à jour;
- › Contrôle les résultats des indicateurs RE2020 et lève les alertes du ou des RSEE à réception.

1.4.2 – Contrôle de Conformité au Référentiel – CCEC

Le vérificateur réalise **un contrôle de cohérence Energie Carbone (CCEC) visuel et documentaire** entre les constats du chantier, le RSEE déposé en phase réception, et les pièces écrites du DOE (fiches techniques, métrés d'exécution, bordereaux de livraison, etc.) sur :

Pour la partie **Energie**,

- › Les parois opaques du bâtiment entre locaux à occupation continu et discontinu (résidentiel / autres locaux tertiaire) ;
- › les menuiseries extérieures ;
- › Les systèmes de chauffage, et/ou de refroidissement, de production d'eau chaude sanitaire et de production d'électricité par ENR à demeure ;
- › Et vérifie le niveau de perméabilité à l'air et l'autorisation de l'opérateur mesureur par le ministère.

Pour la partie **Carbone**,

- › 10 composants parmi la liste en annexe 1 en choisissant en priorité ceux qui ont été détectés dans les écarts éventuels entre conception et livraison (si réception de la fiche XML préalablement à la mission), à défaut au choix du vérificateur ;



Le contrôle de cohérence carbone portera sur la nature du composant et la déclaration environnementale utilisée.

A la suite de ce contrôle de cohérence, le vérificateur :

- Inscrit « conforme », si tous les indicateurs sont conformes et qu'il n'y a pas ou plus d'alertes « erreurs » (pour tous les RSEE à réception)
- Récupère l'attestation de performance énergétique et environnementale à l'achèvement des travaux et vérifie que la conclusion est conforme

Partie 2 – Contrôle des indicateurs RE2020



2.1 - Accès à l'Application NF Habitat (ANFH)

The screenshot displays the NF Habitat application interface for a specific project. At the top, there is a navigation bar with a back arrow, information icon, folder icon, chat icon, settings icon, grid icon, notification bell, and user profile icon. Below the navigation bar is a large image of a modern residential building. The main content area is divided into several sections:

- Opération:** Shows the number '17' and a building icon.
- Certification:** Displays 'Construction Logement 4.0' and the 'NF HOE HABITAT' logo with 'Niveau d'entrée'.
- Adresse:** Includes a map showing the location on 'Route de Rivet'.
- Labels:** Lists 'RE2020 Seuils 2025'.
- Profils:** Shows 'TOULOUSE METROPOLE, OPPIDEA - Territorialisation du 29/11/2021'.
- Services associés:** Lists 'Territorialisation associée, Territorialisation associée, Territorialisation associée'.
- Missions:** A table showing the status of various missions:

Missions	Certification	Labels
FR Evaluation projet	Clôturée 100%	Réalisée le 16/10/2023 Validé par CERQUAL le 23/10/2023
FR Evaluation Marché	En cours 100%	Rapport créé
NI CCR	En cours	

Dans l'application NF Habitat, renseignez le numéro de contrat pour accéder directement aux missions de votre opération



2.2 - Accès à l'outil Eco RE2020

Accédez à l'outil Eco RE2020

Contrat

NFH220

Collectifs* 17

Type de mission: Evaluation Marché

Processus: Processus Complet 1

Applicatif: Construction Logement V4.0 (01/10/2021)

Destination: Logement

Certification: NF HOE HABITAT

Niveau d'entrée

Profils: -

Territorialisation: -

Labels: RE2020 Seuils 2025

Opération

Accès à la mission

Maître d'ouvrage: SA

Adresse de l'opération

Rapport

Statut de la mission: En cours

Version: 1

Statut: Rapport créé

Créé le 02/12/2024 et hérité de Evaluation projet (EVA22156672)

Périmètre: 17



2.3 – Dépôt d'une fiche RSEE (Récapitulatif Standardisé Energie et Environnement)

Ajoutez une fiche RSEE à analyser

The screenshot shows the EcoRE2020 interface. At the top, there is a blue header with the text 'EcoRE2020' and a '+ Nouvelle fiche RSEE' button highlighted with an orange box. Below this, a message states: 'Veillez téléverser toutes les fiches RSEE au format zip de tous les bâtiments de l'opération'. Under the heading 'Fiches RSEE', there is a table with two entries: 'Résidence A16-LI' and 'Résidence A16-B'. At the bottom, there is a section for 'Association des bâtiments' with a status of 'Incohérent' and 'Contrôles de cohérence Energie Carbone'.

A modal window titled 'Nouveau fichier zip de la fiche RSEE' is open in the foreground. It contains a text input field for 'Nom de la fiche', a 'Parcourir' button, and a preview of the filename 'RSEE_2023.zip'. At the bottom of the modal are 'Annuler' and 'Ajouter' buttons. A callout box points to the 'Nom de la fiche' field with the text: 'Renseignez le nom de la nouvelle fiche et sélectionnez la fiche RSEE au format .ZIP'.

Renseignez le nom de la nouvelle fiche et sélectionnez la fiche RSEE au format .ZIP



Pour tous les bâtiments de l'opération, vous devez récupérer le(s) fiche(s) RSEE au format .XML et les déposer dans l'outil uniquement au format compressé .ZIP



Les fiches RSEE au format.zip déposées sur l'outil Eco RE2020 sont visibles dans l'Espace de Dépôt des Documents (EDD) de l'opération.

2.4 – Analyse de la fiche RSEE

The screenshot displays the EcoRE2020 interface for project NFH220. At the top, there is a header with navigation icons and a refresh button. Below the header, a banner for 'EcoRE2020' features a '+ Nouvelle fiche RSEE' button. A message box prompts the user to upload RSEE files in zip format. A 'Fiches RSEE' section contains a 'Rafraîchir' button and a table of RSEE entries. The first entry, 'TEST A16_RE2020', is highlighted with a yellow border and shows a loading status 'Analyse en co'. Below this, 'Fiche A16 B' is listed with associated buildings 'Résidence A16-L' and 'Résidence A16-B'. An 'Association des bâtiments' section shows an 'Incohérent' status. At the bottom, 'Contrôles de cohérence Energie Carbone' are listed for 'Fiche A16 B' and 'Résidence A16-'. To the right, a vertical process flow with four steps is shown: 1. 'Ajoutez vos fiches RSEE', 2. 'Associez vos bâtiments', 3. 'Choisissez vos bâtiments à contrôler', and 4. 'Réalisez le contrôle de cohérence'.

Il est nécessaire de cliquer sur « rafraîchir » pour obtenir les résultats de l'analyse

La fiche RSEE apparait dans la liste (plusieurs fiches peuvent être déposées)

1
Ajoutez vos fiches RSEE
Téléversez les fiches RSEE de votre projet, consultez les analyses ainsi que leur contenu

2
Associez vos bâtiments
Associez les bâtiments contenus dans vos fiches RSEE avec les bâtiments déclarés dans le cadre de la certification

3
Choisissez vos bâtiments à contrôler
Parmi vos fiches RSEE sélectionnez celles que vous souhaitez utiliser pour votre contrôle de cohérence

4
Réalisez le contrôle de cohérence
Complétez les différents onglets de chaque contrôle de cohérence : Avis, Energie et Carbone



2.5 – Vérification de la conformité au schéma de la fiche RSEE


Indications que le fichier n'est pas valide et/ou conforme au schéma XSD demandé

Le fichier n'est pas valide et/ou conforme au schéma RE2020 XSD - Erreur lors de l'analyse

Le nombre de bâtiments ou de zones n'est pas le même au sein des différentes parties du RSEE.

Possibilité de copier le contenu détaillé des erreurs pour le transmettre au bureau d'études en charge de l'étude Energie Carbone

Si la fiche n'est pas conforme au schéma informatique demandé par les pouvoirs publics, une erreur apparaît

 Ces erreurs peuvent être liées à des oublis de saisie, des problèmes de mise à jour logiciel ou de génération des RSEE. Il est conseillé que le BET contacte l'éditeur du logiciel de son étude.



< Retourner au sommaire

2.6 – Affichage des informations de l'analyse

Accès aux différents bâtiments contenus dans la fiche

Visualisation du contenu de la partie Energie (RSET) et de la partie Carbone (RSEnv) du RSEE sur votre navigateur

Résultats des différents indicateurs réglementaires par bâtiment.

Liste des alertes classées selon 3 types :

- **Erreurs** : nécessite une correction de la fiche RSEE
- **Attentions** : nécessite une vigilance sur certains points de l'étude énergie et environnementale
- **Informations** : apporte une précision sur l'étude réalisée.

Liste des fiches RSEE déposées dans l'outil.

Accès à la fonctionnalité d'association des bâtiments

Accès au Contrôle de Cohérence Energie Carbone (CCEC)



2.7 – Visualisation du contenu RSET et RSENV

Visualisation du contenu du récapitulatif standardisé de la partie « étude thermique » énergie (RSET) sur votre navigateur

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020
Récapitulatif Standardisé Energie Environnement

Partie « Etude Thermique »

Opération : Bureau d'étude IZUBA énergies
Etude thermique du : 21/11/2022
Logiciel et version : IZUBA énergies, Pleiades, 5.22.11.3
Versión moteur CSTB : 2022.E2.1.0 - **Mode calcul :** TH-DBC - **Versión DC :** 2022.D1.0.0
Date de génération du RSET : 06/01/2023 12:07



Sommaire

Visualisation du contenu du récapitulatif standardisé de la partie « étude environnementale » (RSENV) sur votre navigateur

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020
Récapitulatif Standardisé Energie Environnement

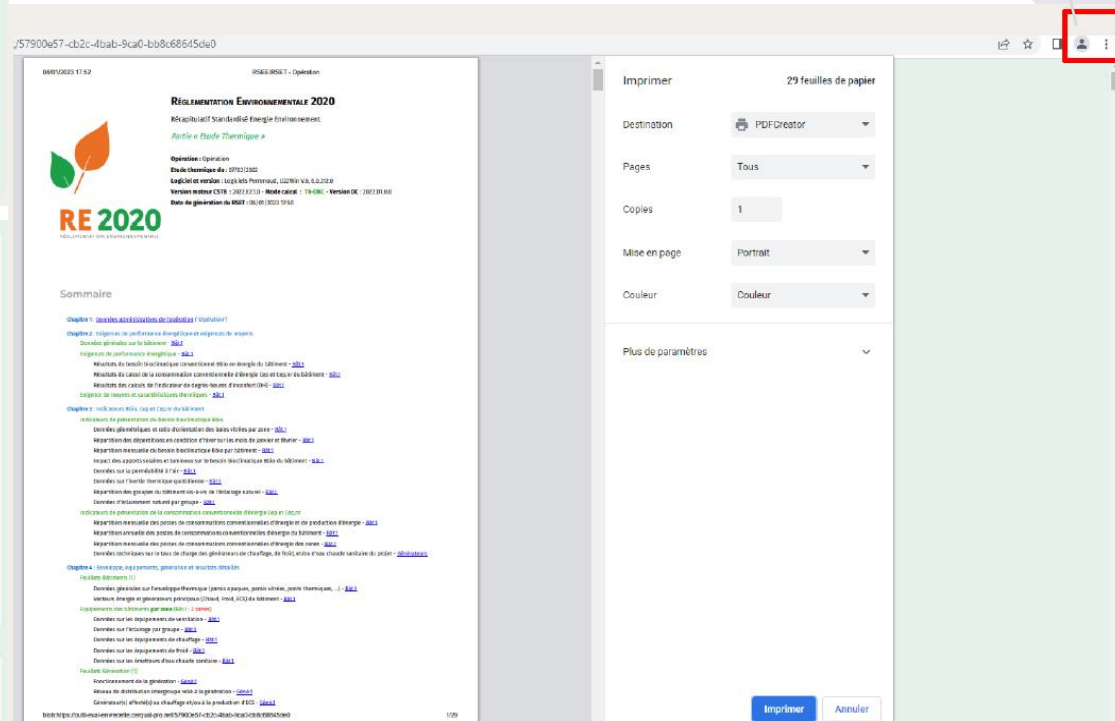
Partie « Etude Environnementale »

Opération : Bureau d'étude IZUBA énergies
Etude thermique du : 21/11/2022
Logiciel et version : IZUBA énergies, Pleiades, 5.22.11.3
Versión RSEnv : 2022.C1.0.0 / **Versión DC :** 2022.D1.0.0
Date de génération du RSEnv : 06/01/2023 15:43



Sommaire

Pour générer le PDF via les fonctions du navigateur : accédez en haut à droite aux options (fonction imprimer), ou cliquez droit sur le RSET ou le RSENV en mode navigateur et cherchez la fonction imprimer PDF.





2.8 – Résultats des indicateurs du bâtiment

Les résultats des différents indicateurs réglementaires Bbio, Cep, Cep nr, DH, IC construction, et IC énergie sont affichés, avec le seuil max correspondant au bâtiment du projet. Apparaissent également les écarts (négatifs si les résultats sont meilleurs que les seuils réglementaires 2022 ou positifs si les résultats dépassent les seuils réglementaires).

Les différents seuils 2022, 2025, 2028 et 2031 sont visibles pour les indicateurs concernés IC construction et IC énergie

Stock C :
indicateur informatif de la RE2020 correspondant au carbone biogénique stocké dans le bâtiment utilisé dans le cadre du label bâtiment biosourcé 2024





2.9 – Affichage des alertes

[Retourner au sommaire](#)

Les alertes peuvent être exportées sous format excel pour le suivi

- 3 types d'alertes peuvent apparaître :
- **Erreurs** : nécessitant une correction de la fiche RSEE
 - **Attentions** : nécessitant une vigilance sur certains points de l'étude énergie et environnementale
 - **Informations** : apportant une précision sur l'étude réalisée.

Les alertes « **Erreurs** » sont repérées en rouge, **elles doivent être corrigées par le BET et être levées par le Maître d'Ouvrage ou l'évaluateur**

Les alertes « **Attentions** » sont repérées en orange, **elles doivent faire l'objet d'un contrôle par le Maître d'Ouvrage ou l'évaluateur et être justifiées par le BET**

En bleu : action à réaliser par l'évaluateur ou à faire réaliser par le BET

Les alertes « **Informations** » sont repérées en bleu, elles donnent des précisions au Maître d'Ouvrage ou à l'évaluateur sur l'étude carbone réalisée par le BET.

Alertes

▼ Erreurs

ERR22 Zone d'usage B Carbone

Le nombre d'étage du bâtiment est supérieur ou égale à 3, mais l'indicateur CO2 dynamique du lot 12 est nul.
Demander à la personne en charge de l'étude RSEE de renseigner le lot 12

▼ Attentions

TH18 Résidence A16-B Energie

La classe de variation spatiale des émetteurs de chauffage est saisie en classe A : "Plancher chauffant".
Vérifier que ces équipements sont bien présents et demander le justificatif à la personne en charge du RSEE si nécessaire

TH21 Résidence A16-B Energie

Une programmation de chauffage de type "optimiseur" a été saisie.
Vérifier la cohérence de la donnée saisie par le BET et demander le justificatif à la personne en charge du RSEE si nécessaire

ATT9 Résidence A16-B Carbone

Aucune des données environnementales saisies dans le sous lot 4.2 ne correspond au type de couverture de toiture déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.
Demander à la personne en charge de l'étude RSEE de confirmer que tous les composants renseignés dans les DPGF et CCTP concernant les matériaux de toiture ont bien tous été saisis dans le sous-lot 4.2.

▼ Informations

INF4 Zone d'usage B Carbone

La calculette simplifiée a été utilisée pour modéliser le contributeur Chantier de la zone.

INF5 Zone d'usage B Carbone

La calculette simplifiée a été utilisée pour modéliser le contributeur Eau de la zone.

INF1 Zone d'usage B Carbone

La valeur de l'indicateur Emission de gaz à effet de serre (GES) du lot 2 : 167 kgeqCO2/m²SREF, est trop élevée par rapport à l'intervalle de référence [28, 65].



Les alertes peuvent être présentées au niveau du bâtiment ou des zones

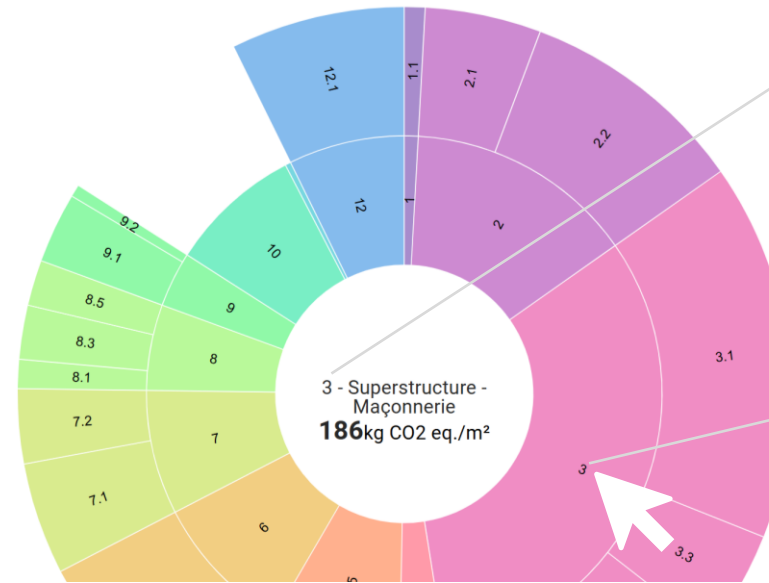


2.10 – Focus sur l'indicateur carbone

Les résultats de l'indicateur émission de gaz à effet de serre (carbone ou Ic) en kgCO₂eq/m² du contributeur « Produits de construction et équipements » (composants) sont affichés par lot et sous-lot selon le diagramme circulaire suivant :

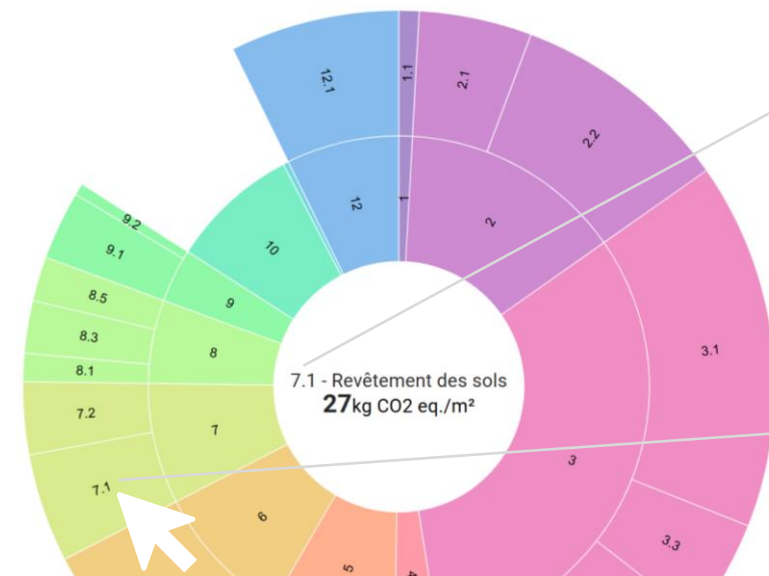


Indicateur Emission de gaz à effet de serre dynamique (kg CO₂ eq./m²)



Exemple avec le lot 3
**Superstructure /
Maçonnerie**

Quand on passe la souris sur les différents lots et sous-lots, on peut visualiser les résultats « Ic » correspondant



Exemple avec le sous-lot 7.1 Revêtement de sol

Quand on passe la souris sur les différents lots et sous-lots, on peut visualiser les résultats « Ic » correspondant



2.11.1 – Fonctionnalité d'association des bâtiments - Principe

Informations à associer dans l'outil EcoRE2020 :

Les objectifs sont d'**associer les données des bâtiments de la fiche RSEE** aux données des bâtiments de l'opération décrite dans le contrat et **vérifier que toutes les fiches RSEE attendues ont été déposées** pour chaque bâtiment certifié et que le nombre de logements par bâtiment est cohérent.

Informations issues des données du contrat concernant les bâtiments :

- › Nom (du bâtiment),
- › Typologie (Collectif ou maison individuelle),
- › Nombre de logements.

Informations issues d'une fiche RSEE concernant le(s) bâtiment(s) :

- › Nom (du bâtiment),
- › Typologie (Collectif ou maison individuelle),
- › Nombre de logements,
- › Nom de la fiche RSEE.



2.11.2 – Fonctionnalité d'association des bâtiments - Détails

1. Identifier les données des bâtiments issues du contrat

2. Identifier les données des bâtiments issues des fiches RSEE

3. Sélectionner les bâtiments. Le nombre de logements s'ajoute automatiquement.

4. Vérifier que toutes les fiches RSEE comprenant l'ensemble des bâtiments de l'opération ont été déposées en **comparant le nombre de logements.**

Cas de figure : le bâtiment n'est pas cohérent car la coche n'a pas été sélectionnée.

Info : Si les « données du contrat » de certification NF Habitat ne sont pas correctes, merci de vous rapprocher de votre interlocuteur CERQUAL. Si les « données de la fiche RSEE » ne sont pas correctes, merci de vous rapprocher du bureau d'études Energie et Carbone.

Info : Sur une opération, plusieurs fiches peuvent être déposées comprenant chacune un ou plusieurs bâtiment(s). Seules les données des bâtiments concernés par le projet sont à prendre en compte dans le cadre des missions de certification et des observatoires.

Info : Si un bâtiment est à prendre en compte plusieurs fois, il est nécessaire de l'indiquer via le nombre « d'occurrence / répétition », le nombre de logements du bâtiment étant alors égal au nombre de logements multiplié par le nombre d'occurrence / répétition

Info : Si plusieurs bâtiments sont à prendre en compte, alors le nombre de logements total est égal au cumul du nombre de logements de chaque bâtiment

Données du contrat			Données de la fiche RSEE			
Nom du bâtiment	Nb log.	Nb log.	Fiche	Bâtiment	Nombre de logements	Occurrence/répétition ?
BAT COLL	18	0	<input type="checkbox"/> Val	Batiment A 18 lgts	18	
IND	5	5	<input checked="" type="checkbox"/> Val	Maisons B	2	1
			<input checked="" type="checkbox"/> Val	Maisons C	3	1

Partie 3 – Contrôle de cohérence Energie Carbone (CCEC)



Ce contrôle de cohérence est accessible uniquement pour les évaluateurs en processus P1 ou dans le cadre de labels ou niveaux de performance améliorée

3.1 – Sélection de la fiche RSEE à contrôler

Sélection de la fiche RSEE et du bâtiment sur lequel réaliser le contrôle de cohérence

The screenshot displays the EcoRE2020 interface. At the top, there's a header with 'NFH220' and various utility icons. Below the header, a banner for 'EcoRE2020' features a '+ Nouvelle fiche RSEE' button. A message prompts the user to upload RSEE files in zip format. The main content area is divided into sections: 'Fiches RSEE' (listing non-compliant and compliant files), 'Association des bâtiments' (showing an 'Incohérent' status), and 'Contrôles de cohérence Energie Carbone'. A yellow box highlights the 'Résidence A16-L' entry in the 'Fiches RSEE' list and the corresponding selection in the 'Sélection du bâtiment' dialog. The dialog shows 'Résidence A16-L : Bâtiment à usage d'habitation - logement collectif' selected, with 'Annuler' and 'Valider' buttons at the bottom.

Accès à la sélection de la fiche RSEE et du bâtiment

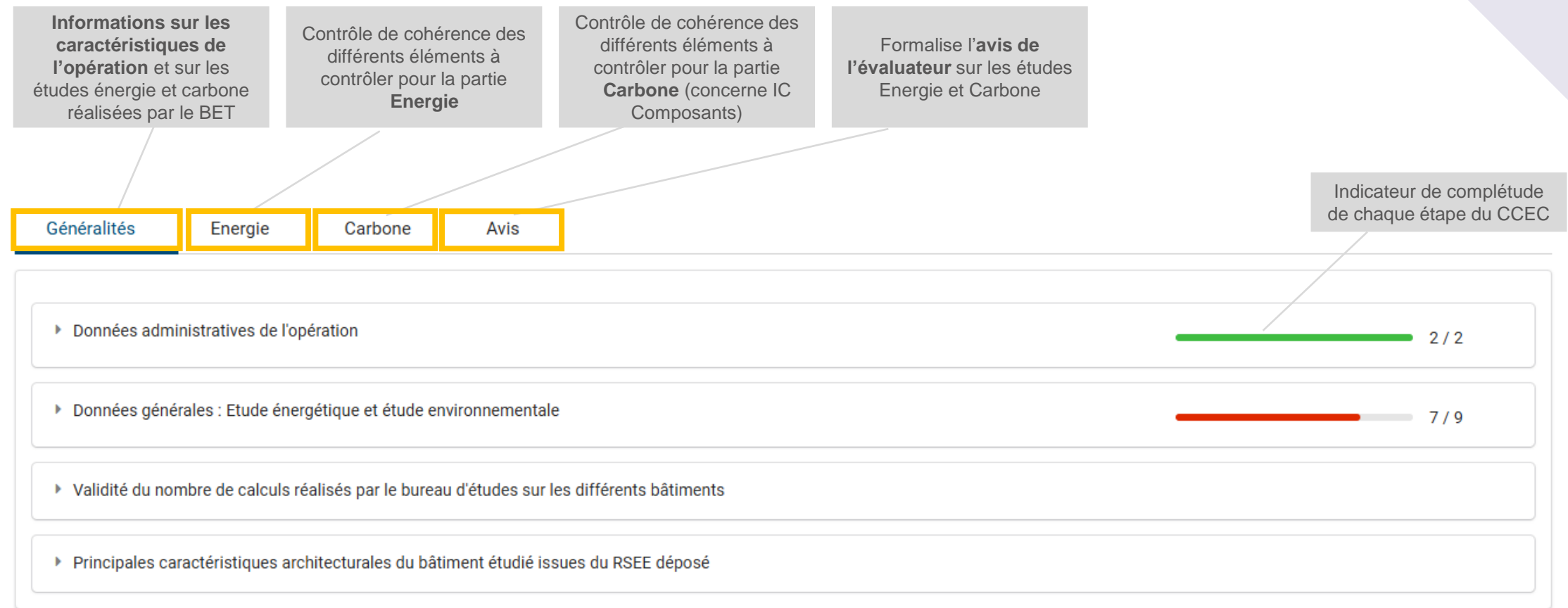


Un Contrôle de Cohérence Energie Carbone doit être réalisé pour chaque typologie de bâtiment pour les opérations mixtes (collectifs et maisons individuelles)



3.2 – Etapes du Contrôle de Cohérence Energie Carbone (CCEC)

Contrôle de cohérence Energie Carbone





3.3.1 – Généralités / Données administratives de l'opération

Indique l'avancement et l'état de la saisie

2 / 2

Généralités Energie Carbone Avis

▼ Données administratives de l'opération

Zone climatique
H2c

Nom du BET Energie
Less Is More

Nom du BET Environnement
Less Is More

Si BET Energie est qualifié sur ce domaine (OPQIBI)

13.31	13.31 et 13.32	Non qualifié
-------	----------------	---------------------

[Lien vers le OPQIBI](#)

Si BET Environnement est qualifié sur ce domaine (OPQIBI)

13.33	Non qualifié
-------	---------------------

Précise la zone climatique indiquée dans la fiche RSEE

Précise le nom du BET pour la partie **Energie**

Précise le nom du BET pour la partie **Carbone**

Permet d'indiquer si le BET en charge de la partie **Energie** est qualifié OPQIBI

Permet d'indiquer si le BET en charge de la partie **Carbone** est qualifié OPQIBI



Les informations saisies apparaissent en bleu et les non saisies restent en gris.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



3.3.2 – Généralités / Données générales : Etude énergétique et étude environnementale

Données générales : Etude énergétique et étude environnementale 7 / 9

Concordance des différents documents fournis

Date des plans 15/09/2023	Date des CCTP 15/09/2023	Logiciel Energie BBS SLAMA ClimaWin 2020 0.2.18.3	Logiciel Energie approuvé sur site du Ministère Oui Non Lien vers le ministère
Date de l'étude Energie 11/07/2023	Date de l'étude Environnementale 11/07/2023		

Cohérence de la Surface Habitable prise en compte

Surface Habitable RSEE (SHAB) 1108 m²	Surface Habitable (notice architecte) 1189	Cohérence Oui Non
Surface de référence RSEE (SREF) 1108 m²	Surface de référence (notice architecte)	Cohérence Oui Non

Commentaire
79 logements sur l'opération A16. 17 pour le bâtiment BRS (étude thermique et contrat)

Permet d'indiquer les dates des plans et CCTP fournis pour les études Energie Carbone

Précise les dates de réalisation des études Energie et Carbone indiquées dans la fiche RSEE

Précise les surfaces (SHAB et SREF) indiquées dans la fiche RSEE

Permet d'indiquer un commentaire

Précise les logiciels utilisés pour les études Energie et Carbone

Permet d'indiquer si les logiciels utilisés sont approuvés par le Ministère

Permet d'indiquer les surfaces (SHAB et SREF) relevées sur les documents fournis et de confirmer la cohérence



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



3.3.3 – Généralités / Validité du nombre de calculs réalisés par le bureau d'études sur les différents bâtiments

▼ Validité du nombre de calculs réalisés par le bureau d'études sur les différents bâtiments

Favorable ou **Défavorable**

Commentaire

Permet à l'évaluateur d'indiquer si le découpage réalisé par le bureau d'études thermiques est bien cohérent

i Pour rappel, les résultats des indicateurs de la réglementation environnementale ou niveaux supérieurs (Bbio, Cep, CEPnr, DH, ICénergie, ICconstruction) sont présentés par bâtiment. C'est bien au niveau du bâtiment que doit être respectée la réglementation. Il s'agit de vérifier par l'évaluateur sur le ou les bâtiments étudiés (Bâtiment ou maison ou groupe de maisons) que les calculs des indicateurs sont effectués et présentés conformément à la réglementation.

i L'évaluateur doit vérifier que le nombre de calculs thermiques présentés par le bureau d'études est cohérent avec le découpage des bâtiments conformément à la réglementation RE2020

i Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve

3.3.4 – Généralités / Principales caractéristiques architecturales du bâtiment étudié

Principales caractéristiques architecturales du bâtiment étudié issues du RSEE déposé

Structure

Structure principale
Terre cuite

Type de fondations
Profonde: pieux



Ces informations sont utilisées pour l'observatoire RE2020, il est très fortement recommandé de vérifier que la saisie soit bien complète (c'est-à-dire que les champs sont bien différents de « Autres »)

Plancher

Type principal de plancher
Prédalle

Nature d'isolant du plancher
Ouate de cellulose

Mode d'isolation du plancher bas
Sous face

Nature du plancher bas
Parking

Parois verticales extérieures / façades

Matériau principal de la structure (remplissage façade)
Terre cuite

Nature de l'isolant des parois verticales extérieures
Isolation Thermique par l'Intérieur (ITI)

Mode d'isolation des parois verticales extérieures
Polystyrène Expandé (PSE)

Revêtements extérieurs des parois verticales extérieures
Enduit simple

Toiture

Typologie architecturale principale de toiture
Terrasse non accessible

Nature d'isolant de la toiture
Sous rampants

Mode d'isolation de la toiture
Polystyrène Extrudé (XPS)

Type de couverture de la toiture
Plancher béton

Menuiseries extérieures

Type de menuiseries extérieures
PVC



Ces informations sont uniquement descriptives et n'entrent pas dans le calcul réglementaire. Dans certains cas, si le bureau d'études n'a pas saisi méticuleusement cette partie, certaines caractéristiques architecturales peuvent être indiquées comme « Autres ».

Détail sur la présence de parking

Nbre places infrastructure
24

Nbre places superstructure
0

Nbre places en extérieur
0



3.4.1 – Partie Energie / Méthodologie

1. Vérification des indicateurs réglementaires
2. Justification des alertes
3. Contrôle de cohérence pour la partie Energie

Il vise à vérifier la cohérence des caractéristiques des produits (Marque, performance, caractéristiques, etc.) prévus en conception (dossier marchés) ou mis en œuvre en réalisation (stade CCR) avec les informations renseignées dans l'étude thermique et dans le RSET. Les différentes thématiques concernées sont les suivantes :

- › **Enveloppe du bâtiment :**
 - › Parois opaques (murs extérieurs, plancher bas, toiture, rampants),
 - › Parois vitrées (fenêtres, portes fenêtres, et fenêtres de toit),
- › **Système de chauffage, de refroidissement et d'eau chaude sanitaire :**
 - › Type d'énergie, production de chauffage, émetteurs de chauffage, production d'ECS, etc.
 - › Installation solaire thermique,
- › **Système de ventilation :**
 - › Type de ventilation,
 - › Classe d'étanchéité réseau VMC et de type de réseau, etc.
- › **Production d'électricité :**
 - › Système par production photovoltaïque,
 - › Système avec cogénération.



Pour ce contrôle, toutes les saisies du bâtiment (tous les mètres, toutes les parois) ne remontent pas dans l'outil. Seules les parois (murs extérieurs, plancher bas, toiture, parois vitrées) avec les surfaces les plus importantes sont affichées.



3.4.2 – Partie Energie / Indicateurs

Précise la valeur des indicateurs réglementaires pour la partie Energie avec :

- La valeur de l'indicateur pour le bâtiment
 - La valeur max
 - L'écart par rapport à la valeur max

Permet à l'évaluateur d'indiquer un commentaire si nécessaire



Dans cet exemple, les résultats des indicateurs Energie sont conformes à la réglementation.

Dans le cadre par exemple d'une territorialisation où un Bbio max – 10% pourrait être demandé, il y aurait lieu de préciser dans la partie commentaire la non-atteinte du niveau demandé et de cocher le non-respect du Bbio par rapport au Bbio max car dans cet exemple on est à -2,85%.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve

Généralités **Energie** Carbone Avis

Indicateurs

2022 : 70.2

Bbio
68.2
(points)
Max : 70.2
Ecart : -2.85 %

Indiquer le seuil Bbio max ou le gain visé par le demandeur (cf. exigence demandée dans les applicatifs ou territorialisation) :

Commentaire

Respect de l'indicateur Bbio par rapport au Bbio_max visé : Oui Non

2022 : 73.3

Cep
45.9
(kWhep/m².an)
Max : 73.3
Ecart : -37.38 %

Indiquer le seuil Cep max ou le gain visé par le demandeur (cf. exigence demandée dans les applicatifs ou territorialisation) :

Commentaire

Respect de l'indicateur Cep par rapport au Cep_max visé : Oui Non

2022 : 53.7

Cep, nr
45.9
(kWhep/m².an)
Max : 53.7
Ecart : -14.53 %

Indiquer le seuil Cep nr max ou le gain visé par le demandeur (cf. exigence demandée dans les applicatifs ou territorialisation) :

Commentaire

Respect de l'indicateur Cep nr par rapport au Cep_nr_max visé : Oui Non

2022 : 1250

DH
543.2
°C.Heure
Max : 1250
Ecart : -56.54 %
Zone Traversante

Indiquer le seuil DH max ou le gain visé par le demandeur (cf. exigence demandée dans les applicatifs ou territorialisation) :

Commentaire

Respect de l'indicateur DH par rapport au DH_max visé : Oui Non

Permet à l'évaluateur de confirmer le respect de l'indicateur



3.4.3 – Partie Energie / Alertes

Alertes

Les alertes doivent être vérifiées dans le cadre du contrôle de cohérence par l'évaluateur. Dans cet exemple, l'alerte remontée a été contrôlée par l'évaluateur avec un commentaire.

La coche permet à l'évaluateur d'indiquer si cette alerte a été levée.

▼ Attentions 1 / 1

	Commentaire	Levée
<p> TH5 Résidence A16-BRS</p> <p>L'exigence de moyen (article 23 II) fait référence à la surface totale des baies supérieure ou égale à 1/6 de la surface de référence.</p> <p>Demander à la personne en charge de l'étude RSEE de justifier la règle des 1/6ème</p>	<p>Surface de baies totale calculée = 192 m² Surface Habitable RSEE (SHAB) = 1108 m²</p> <p>Ratio = 0,17</p>	<input checked="" type="checkbox"/>



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



3.4.4 – Partie Energie / Exposition, contraintes et perméabilité à l'air

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire



Dans cet exemple, l'étude thermique a été saisie avec une valeur de 1.0 m3/h.m² pour le niveau de perméabilité à l'air qui est bien conforme à la valeur utilisée dans l'étude thermique

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve

Contrôles d'exposition et contraintes

Contrôles

Contrôle Indicateur DH
Vérification du calcul sur 2 zones si présence de logements traversants et non traversants en immeuble collectif

Commentaire...

Classe d'exposition au bruit des baies
Vérifier la cohérence des zones de bruit (BR1/BR2/BR3) entre étude thermique et pièces écrites (plans,...)

Isolement de façade à 30 dB
Classement BR1 sur l'ensemble des logements

Catégorie de contraintes extérieures du bâtiment
Vérifier la cohérence des catégories de contraintes extérieures (catégorie 1 / catégorie2) entre étude thermique et pièces écrites (plans,...)

Modulation = 0

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence

Permet de renseigner les informations contenues dans l'étude thermique

Permet de renseigner les informations contenues dans le dossier marché

Niveau de perméabilité à l'air du bâtiment en m3/h.m² parois

Fiche RSET	Etude thermique	Dossier marché	Cohérence
Q4PaSurf (m3/h.m² parois)	Niveau de perméabilité à l'air pris en compte dans l'étude thermique	Référence CCTP (Niveau de perméabilité à l'air)	
Résidence A16-BRS	Mesure obligatoire (niveau RE2020) Avec échantillonnage Q4Pasurf mesurée ≤ 0,83	CCTP Lot architecturaux §13.2.1 : La perméabilité à l'air des logements collectifs du bâtiment est fixée à 1.00 m3/h.m² sous 4 Pa (mesure faite par échantillonnage, cette valeur saisie dans le moteur de calcul est majorée de 20% conformément	



3.4.5 – Partie Energie / Enveloppe du bâtiment – Parois opaques

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence

Enveloppe du bâtiment 7 / 7

Parois opaques

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant l'étude thermique

Fiche RSET					Etude thermique	Dossier marché	Cohérence
Libellé paroi	Epaisseur (cm)	Résistance thermique (m ² K/W)	U paroi (W/m ² K)	Surface (m ²)	Résistance thermique (m ² K/W) prise en compte dans l'étude thermique	Références CCTP et certifications (Acermi, avis technique, autres)	
Murs Extérieurs							
Mur maçonné brique + ITI	13	3.5	0.2026342	319.05	R=3,5	CCTP lot Platerie §15.3.2 : Panneaux isolant de laine de roche type LABELROCK. 120+13. R=3,75	<input checked="" type="checkbox"/>
Mur béton + ITI	13.5	4.1	0.2231168	306.645	R=4,1	CCTP lot Platerie §15.3.5 : PSE type POLYPLAC B de chez KNAUF. 120+13. R=4,1	<input checked="" type="checkbox"/>
Planchers Bas							
BRS-Plancher bas RDC	11	2.820513	0.2594024	282.65	Plancher bas du RDC sur parking : R=2,82 Plancher bas R+3 sur l'extérieur : Non renseigné	Plancher bas du RDC sur parking : CCTP Lot Isolation §16.3.2 : Flocage de type ISOTHERM R ≥ 2.85 W/m ² /°C (11 cm d'épaisseur). Plancher bas R+3 sur l'extérieur : CCTP Lot Isolation §16.3.2 : Flocage de type ISOTHERM R ≥ 2.35 W/m ² /°C (9 cm d'épaisseur).	<input checked="" type="checkbox"/>
Toiture							
BRS-Toiture Non végétalisée	15	6.9	0.1359177	225	R=6,9	CCTP Lot Etanchéité §9.3.4 : 160 mm de PSE TTI th36 de chez KNAUF ou équivalent - R = 4.50 m ² .K/W.	<input checked="" type="checkbox"/>
Rampant							
Toiture papillon	27	7.5	0.1300291	178	R=7,5	CCTP Lot Plâtrerie §15.3.21 : 24 cm de laine de verre certifiée déroulée type KNAUF (R = 6.00 m ² .K/W)	<input checked="" type="checkbox"/>



Dans cet exemple, certaines données techniques (issues des CCTP Lots Isolation / Etanchéité / Plâtrerie) du plancher bas, de la toiture et du rampant sont incomplètes ou manque de précision. La cohérence n'est pas validée sur certains points et est cochée non conforme. Des précisions devront être apportées par le Bureau d'Etudes.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant le dossier marché

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence



3.4.6 – Partie Energie / Enveloppe du bâtiment – Parois vitrées

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence

Parois vitrées

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant l'étude thermique

Fiche RSET				Etude thermique		Dossier marché	
Libellé paroi	Type de menuiserie Type de vitrage Type de protection	Uw (en W/m²K)	Surface (m²)	Uw (en W/m²K) prise en compte dans l'étude thermique	Référence CCTP (type de menuiserie, type de vitrage, Uw) et référence Certification (avis technique, autres)	Cohérence	
Fenêtres							
BRS_Porte fenêtre-1.55*2.2ht	PVC DV 4/16/4 Argon Volet avec gestion manuelle non motorisée	1.05693	88.66	Uw=1,06	CCTP Lot Menuiseries extérieures §13.3.14 : Uw=1,3 W/m²K	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BRS_Porte fenêtre-3*2.1ht	PVC DV 4/16/4 Argon Volet avec gestion manuelle non motorisée	1.025037	50.4	Uw=1,03	CCTP Lot Menuiseries extérieures §13.3.14 : Uw=1,3 W/m²K	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant le dossier marché

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence



Dans cet exemple, les données techniques des baies ne sont pas cohérentes par manque d'informations dans le CCTP Lot menuiseries et de références des menuiseries prise en compte. La cohérence n'est pas validée sur ces points.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



3.4.7 – Partie Energie / Système de chauffage

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence

▼ Système de chauffage, de refroidissement et eau chaude sanitaire 5 / 18

Chauffage : Chauffage individuel / Chauffage individuel gaz

Fiche RSET		Etude thermique	Dossier marché	Cohérence
		Informations prises en compte dans l'étude thermique	Référence CCTP (type d'énergie, mode de production, type de générateur, ...)	
Production chauffage				
Type d'énergie pour le chauffage	gaz	Gaz individuel	gaz individuel / chauffage individuel précisé dans CCTP lot Chauffage Eau chaude sanitaire / page XX	<input checked="" type="checkbox"/>
Mode de production du chauffage	Chauffage individuel / Chauffage individuel	Chauffage individuel	référence lot chauffage Eau chaude sanitaire page XX	<input checked="" type="checkbox"/>
Type de générateurs affectés à la production du chauffage	Generateur_Combustion	Gaz individuel à combustion	référence lot chauffage Eau chaude sanitaire page XX	<input checked="" type="checkbox"/>
Marque commerciale du ou des générateurs chauffage	N/D	CFX Chaffoteaux; Chaudière URBIA C Green à condensation individuelle	Chaudière de marque Chaffoteaux de type URBIA C Green à condensation individuelle ou équivalent / précisé dans CCTP lot chauffage Eau chaude sanitaire page xx	<input checked="" type="checkbox"/>
Référence technique du ou des générateurs chauffage	N/D	CFX Chaffoteaux; Chaudière URBIA C Green à condensation individuelle	Chaudière de marque Chaffoteaux de type URBIA C Green à condensation individuelle ou équivalent / précisé dans CCTP lot chauffage Eau chaude sanitaire page xx	<input checked="" type="checkbox"/>

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant l'étude thermique

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant le dossier marché

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence



Dans cet exemple, concernant le système de chauffage, toutes les données techniques de la fiche RSEE sont cohérentes avec les informations de l'étude thermique et du dossier marché.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



3.4.8 – Partie Energie / Emetteurs de chauffage

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence



Dans cet exemple, les sèches serviettes électriques ne sont pas pris en compte dans l'étude thermique.

Emetteurs chauffage	Etude thermique	Dossier marché	Cohérence
Zone d'usage BRS			
Nom de l'émetteur Type d'émetteur de chauffage	[BRS_RCU + ECS Collectif] - Émission BRS Emetteurs muraux rayonnants (panneaux rayonnants, radiateur à eau chaude ...)	Toutes pièces hors SDB : radiateur à eau chaude (VT=0,5) SDB : Sèche serviette électrique non décrit	Toutes pièces hors SDB : CCTP Lot CVCPB §7.1.8.3 : Radiateur à eau chaude avec robinet thermostatique (VT ≤ 0,20) SDB : Sèche-serviettes électriques de marque ATLANTIC de type DORIS d'une puissance de 500 W (CA=0,1)

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant l'étude thermique

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant le dossier marché

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve





< Retourner au sommaire

3.4.9 – Partie Energie / Production Eau Chaude Sanitaire (ECS)

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence

Eau chaude sanitaire : CFX04001 URBIA C GREEN ULTRA 25 3CEP

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant l'étude thermique

Fiche RSET	Etude thermique	Dossier marché	Cohérence
	Informations prises en compte dans l'étude thermique	Référence CCTP (type d'énergie, mode de production, type de générateur, ...)	
Production ECS			
Type d'énergie pour l'eau chaude sanitaire	gaz	gaz individuel / chauffage et ECS individuel précisé dans CCTP lot Chauffage Eau chaude sanitaire / page XX	<input checked="" type="checkbox"/>
Type et Mode de production de l'ECS	N/D	référence lot chauffage Eau chaude sanitaire page XX	<input checked="" type="checkbox"/>
Type de générateurs affectés à la production d'eau chaude sanitaire	Generateur_Combustion	référence lot chauffage Eau chaude sanitaire page XX	<input checked="" type="checkbox"/>
Marque commerciale du ou des générateurs de production d'ECS	N/D	Chaudière de marque Chaffoteaux de type URBIA C Green à condensation individuelle ou équivalent / précisé dans CCTP lot chauffage Eau chaude sanitaire page xx.	<input checked="" type="checkbox"/>
Référence technique du ou des générateurs de production d'ECS	N/D	Chaudière de marque Chaffoteaux de type URBIA C Green à condensation individuelle ou équivalent / précisé dans CCTP lot chauffage Eau chaude sanitaire page xx.	<input checked="" type="checkbox"/>

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant le dossier marché

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence



Dans cet exemple concernant la production d'eau chaude sanitaire, toutes les données techniques sont cohérentes.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



[Retourner au sommaire](#)

3.4.10 – Partie Energie / Stockage Eau Chaude Sanitaire (ECS)

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant l'**étude thermique**

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant le **dossier marché**

Stockage ECS				
Production d'ECS avec stockage	non	pas de stockage chaudière chauffage et ECS en instantané	Chaudière de marque Chaffoteaux de type URBIA C Green à condensation individuelle ou équivalent / pour chauffage et ECS en instantané précisé dans CCTP lot chauffage Eau chaude sanitaire page xx	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Marque commerciale du stockage ECS	N/D	RAS	RAS	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Référence technique du stockage d'ECS	N/D	RAS	RAS	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Volume de stockage d'ECS et nombres	N/D	RAS	RAS	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>



Dans cet exemple concernant le stockage d'eau chaude sanitaire, toutes les données techniques sont cohérentes.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence



3.4.11 – Partie Energie / Solaire thermique

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence

Installation solaire thermique	
Type d'installation solaire thermique si présente	N/D
	RAS
	RAS

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant l'*étude thermique*

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant le *dossier marché*

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence



Dans cet exemple, il n'y a pas d'installation solaire thermique, les informations peuvent donc être validées conformes (en mettant RAS en commentaires)



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



3.4.12 – Partie Energie / Système de ventilation

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant l'étude thermique

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence

Fiche RSET		Etude thermique	Dossier marché	Cohérence
		Informations prises en compte dans l'étude thermique	Référence CCTP (type de ventilation, équipements, ...)	
Zone d'usage BRS				
Type de ventilation	Groupe de ventilation simple flux (SF-extraction ou SF-i nsufflation)	Caisson VMC simple flux	CCTP Lot CVCPB §7.2.6 : Caisson de VMC de marque ATLANTIC type Hygrocosy BC Flex	<input checked="" type="checkbox"/>
Marque commerciale	N/D	Caisson VMC simple flux. Pas de référence commerciale	CCTP Lot CVCPB §7.2.6 : Caisson de VMC de marque ATLANTIC type Hygrocosy BC Flex	<input type="checkbox"/>
Référence technique	N/D	Caisson VMC simple flux	CCTP Lot CVCPB §7.2.6 : Caisson de VMC de marque ATLANTIC type Hygrocosy BC Flex	<input type="checkbox"/>
Entrées d'air	Entrée air fixe ou hygro	Hygrorégulables	CCTP Lot CVCPB §7.2.2 : Entrée d'air hygrorégulables de marque ATLANTIC	<input checked="" type="checkbox"/>
Bouches d'extraction	Repris	Hygrorégulables A ou B	CCTP Lot CVCPB §7.2.3 : Bouches d'extraction hygrorégulables de marque ATLANTIC	<input checked="" type="checkbox"/>
Classe d'étanchéité réseau VMC	N/D	Classe A	CCTP Lot CVCPB §7.2.4 : Les réseaux devront respecter une étanchéité de classe C	<input checked="" type="checkbox"/>
Type de réseau de ventilation	Réseau en pression standard (autres cas)	Autres cas autre que basse pression	CCTP Lot CVCPB §7.2.4 : Réseau d'extraction en acier galvanisé par l'intermédiaire d'éléments modulaires à raccord avec joints sous avis technique, de marque Atlantic gamme NETSYSTEM	<input checked="" type="checkbox"/>

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant le dossier marché

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence



Dans cet exemple, certaines données techniques peuvent être validées cohérentes, et d'autres non car des compléments d'informations sont attendus par le bureau d'études. Il faudra traiter les différentes zones de ventilation.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



3.4.13 – Partie Energie / production d'électricité (PV ou cogénération)

Informations issues de la partie RSET de la fiche RSEE déposée et sélectionnée pour réaliser le Contrôle de Cohérence

Production d'électricité 6 / 6

Fiche RSET	Etude thermique	Dossier marché	Cohérence
Informations prises en compte dans l'étude thermique		Référence CCTP (équipements, puissance, ...)	
Panneaux photovoltaïques			
Présence d'une production d'électricité par panneaux photovoltaïques intégrés au bâtiment	Non	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Marque des capteurs PV et Référence technique des capteurs PV		Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Puissance crête PV / nombre de modules PV ou surface m²		Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Cogénération			
Présence d'une production d'électricité par module de cogénération associé au générateur chauffage	Non	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Puissance nominale du cogénérateur kW	N/D	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Puissance électrique produite en kW	N/D	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant l'**étude thermique**

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant le **dossier marché**

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence



Dans cet exemple, il n'y a pas de production d'électricité par système photovoltaïque ou cogénération. Le contrôle de cohérence peut être validé comme cohérent.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



[Retourner au sommaire](#)

3.4.14 – Partie Energie / Fonction comparer

Permet à l'évaluateur de comparer les données de la fiche RSEE déposée en phase Evaluation avec la fiche RSEE déposée en CCR

Contrôle de cohérence Energie Carbone

[Comparer](#)

Généralités | **Energie** | Carbone | Avis

▶ Données administratives de l'opération	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: green;"></div>	2 / 2
▶ Données générales : Etude énergétique et étude environnementale	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: green;"></div>	9 / 9
▶ Validité du nombre de calculs réalisés par le bureau d'études sur les différents bâtiments		
▶ Principales caractéristiques architecturales du bâtiment étudié issues du RSEE déposé		



[Retourner au sommaire](#)

3.4.14.1 – Partie Energie / Fonction comparer - Généralités

Comparaison entre les données des fiches RSEE en évaluation et en CCR

Permet à l'évaluateur de visualiser les données de la fiche RSEE qui ont été ajoutées / supprimées ou modifiées

Ajouts

Suppressions

Modifications

Aucun changement

Généralités

Données administratives de l'opération

	Evaluation Marché	CCR
Zone climatique	H1a	H1a
Nom du BET Energie	SE	Bureau d'étude thermique
Nom du BET Environnement		

Données générales : Etude énergétique et étude environnementale

	Evaluation Marché	CCR
Logiciel Energie	BBS SLAMA ClimaWin 2020 0.2.18.2	BBS SLAMA ClimaWin 2020 2024.7.2.2
Logiciel Environnement	BBS SLAMA ClimaWin 2020 0.2.18.2	BBS SLAMA ClimaWin 2020 2024.7.2.2
Date de l'étude Energie	08/06/2023	02/10/2024
Date de l'étude Environnementale	08/06/2023	02/10/2024
Surface Habitable RSEE (SHAB)		2732
Surface de référence RSEE (SREF)	2732	2732



3.4.14.2 – Partie Energie / Fonction comparer - Indicateurs

Indicateurs

Indicateurs
Energie

Energie

	Evaluation Marché	CCR
Bbio (points)	60.6 -14.89 %	60.9 -14.47 %
Cep (kWhep/m ² .an)	73.9 -18.16 %	74 -18.05 %
Cep, nr (kWhep/m ² .an)	73.9 -0.67 %	74 -0.54 %
DH (°C.Heure)	919.4 -26.45 %	920.5 -26.36 %
DH (°C.Heure)	1022.8 -18.18 %	1022.2 -18.22 %

Carbone

	Evaluation Marché	CCR
IC Construction (kg eqCO ₂ /m ² sur 50ans)	704.27 -4.38 %	701.44 -4.67 %
IC Energie (kg eqCO ₂ /m ² sur 50ans)	464.62 -21.89 %	465.51 -36.18 %
Stock C (kg.C/m ²)		



3.4.14.3 – Partie Energie / Fonction comparer - Alertes

Alertes

Bâtiment	Evaluation Marché	CCR
ATT22 Les caractéristiques techniques et architecturales du bâtiment sont indiquées comme "autre" pour les éléments suivants: Matériau principal de la structure (remplissage façade), Revêtements extérieurs des parois verticales extérieures, Type de fondations, Type de couverture de la toiture. Les alertes du contrôle de cohérence pour la partie Environnementale ne seront pas exhaustives	+	-
ATT22 Les caractéristiques techniques et architecturales du bâtiment sont indiquées comme "autre" pour les éléments suivants: Type de couverture de la toiture. Les alertes du contrôle de cohérence pour la partie Environnementale ne seront pas exhaustives	-	+
ATT5 Aucune des données environnementales saisies dans le sous lot 3.1 ne correspond au type de plancher déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.	+	-
ATT5 Aucune des données environnementales saisies dans le sous lot 3.1 ne correspond au type de plancher déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.	-	+
ATT6 Aucune des données environnementales saisies dans les sous-lots 5.2 et 6.1 ne correspond au type d'isolant déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.	-	+
ATT7 Aucune des données environnementales saisies dans le sous lot 6.1 ne correspond au type de revêtement extérieur déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.	-	+
TH13 La valeur de la perméabilité à l'air de la paroi (0.75) est inférieure à la valeur max de 1,00 m3/h/m² de paroi.	+	-

i

Les alertes présentes lors de la mission sont affichées avec le sigle **+**
 Les alertes qui ne sont pas présentes lors de la mission sont affichées avec le sigle **-**



3.4.14.4 – Partie Energie / Fonction comparer - Enveloppe et Systèmes

Energie

Permet à l'évaluateur de visualiser les données de l'enveloppe, des systèmes de chauffage, refroidissement et ECS du bâtiment de la fiche RSEE qui ont été ajoutées / supprimées ou modifiées

Enveloppe du bâtiment	Evaluation Marché	CCR
Parois opaques		
Murs Extérieurs		
Mur extérieur	+	-
Mur extérieur	-	+
Porte sur LNC	+	-
Porte sur LNC	-	+
Toiture		
Toiture accessible	+	-
Toiture accessible	-	+
Parois vitrées		
Fenêtres		
Men PVC avec VR	+	-
Men PVC avec VR	+	-
Men PVC avec VR	-	+
Men PVC avec VR	-	+



Les éléments présents lors de la mission sont affichés avec le sigle +
Les éléments qui ne sont pas présents lors de la mission sont affichés avec le sigle -



3.5.1 – Partie Carbone / Méthodologie

1. Vérification des indicateurs réglementaires
2. Justification des alertes
3. Contrôle de cohérence pour la partie Carbone

Le contrôle de cohérence Carbone concerne le contributeur Composants et vise à vérifier la cohérence des caractéristiques des produits (Performance, marque, quantité, etc.) prévus en conception ou mis en œuvre en réalisation et les informations renseignées dans le RSEE (quantités et déclarations environnementales: FDES, PEP, DED).

Tous les composants saisis dans l'étude environnementale (RSEE) sont organisés par **lot** et **sous-lot**.

Composants 10 composants contrôlés

- Dans le cadre de NF Habitat : Vérifier au moins 10 composants parmi la liste ci-dessous et au moins 1 dans chacun des lots 2, 3, 6 et 8.
- Le nombre de composants à contrôler dépend de la mission (se référer au mode de preuve de l'exigence).
- Dans le cadre du label Bâtiment Biosourcé, le contrôle par échantillonnage se fera en priorité sur les composants biosourcés entrant dans le calcul de la note du Stock C.

Permet à l'évaluateur d'indiquer si des composants sont manquants dans l'étude

Composants manquants

Commentaires...



3.5.2 – Partie Carbone / Indicateurs

Précise la valeur des indicateurs réglementaires pour la partie Carbone avec :

- La valeur de l'indicateur pour le bâtiment
 - La valeur max
 - L'écart par rapport à la valeur max

Permet à l'évaluateur d'indiquer un commentaire si nécessaire

i Dans cet exemple, les résultats des indicateurs Carbone sont conformes à la réglementation.

Les différents seuils 2025, 2028 et 2031 sont affichés sur le graphique.

i Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve

Généralités Energie **Carbone** Avis

Indicateurs

IC Construction
524.53
(kg eqCO2/m² sur 50ans)
Max : 863.05
Ecart : -39.22 %

Indiquer le seuil IC Construction max ou le gain visé par le demandeur (cf. exigence demandée dans les applicatifs ou territorialisation) :

Niveau réglementaire recherché

Respect de l'indicateur IC Construction par rapport au IC construction_max visé : Oui Non

IC Energie
63.21
(kg eqCO2/m² sur 50ans)
Max : 160.91
Ecart : -60.72 %

Indiquer le seuil IC Energie max ou le gain visé par le demandeur (cf. exigence demandée dans les applicatifs ou territorialisation) :

Niveau réglementaire recherché

Respect de l'indicateur IC Energie par rapport au IC energie_max visé : Oui Non

Stock C
7.7
(kg.C/m²)

Indiquer le stock C visé par le demandeur

Commentaire

Respect de l'indicateur Stock C par rapport au Stock C visé : Oui Non

Permet à l'évaluateur de confirmer le respect de l'indicateur



3.5.3 – Partie Carbone / Alertes

La coche permet à l'évaluateur d'indiquer si cette alerte a été levée.



Les alertes « Attention » doivent être justifiées et levées par l'évaluateur.

Les alertes doivent être vérifiées dans le cadre contrôle de cohérence par l'évaluateur. Dans cet exemple, l'alerte remontée a été contrôlée par l'évaluateur avec un commentaire.

▼ Attentions

ATT10 B001-B101-B201

Aucune des données environnementales saisies dans le sous lot 6.2 ne correspond au type de menuiserie déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.

Demander à la personne en charge de l'étude RSEE de confirmer que tous les composants renseignés dans les DPGF et CCTP concernant les menuiseries ont bien tous été saisis dans le sous-lot 6.2.

ATT21 B001-B101-B201

Des places de parkings en extérieur ont été renseignées dans les caractéristiques architecturales du bâtiment mais le sous-lot 1.3 ne présente que des valeurs d'indicateurs nulles.

Vérifier si le projet comporte bien des places de parkings en extérieur. Si oui, demander à la personne en charge de l'étude RSEE de saisir les composants dans le sous-lot 1.3.

Commentaire

Levée

Réponse BET:
Les éléments inclus dans le sous lot 6.2 intègrent bien l'ensemble des menuiseries de type PVC ainsi que les protections solaires associées.
A été déplacé du sous lot 6.2 au sous lot 5.1 :
Elément « Blocs portes bois intérieures »
Egalement mis à jour, les caractéristiques architecturales dans les données générales du bâtiment.



réponse BET:
Le projet comporte bien des places des parkings extérieurs. Elles sont bien saisies dans l'étude ACV mais dans la partie « parcelle ».



Une valeur trop élevée est indiquée en « Information » contrairement à une valeur trop faible en « Attention » car cela signifie peut-être que des composants ont été oubliés.

Une valeur forfaitaire a dû être saisie dans ce cas avec une quantité égale à la SHAB

▼ Informations

INF6 Zone 3

La valeur de l'indicateur Emission de gaz à effet de serre (GES) du chantier: 88 kgeqCO2/m²SREF, est trop élevée par rapport à l'intervalle de référence [7, 27].
Demander à la personne en charge de l'étude RSEE de compléter dans la mesure du possible les caractéristiques techniques et architecturales du bâtiment

INF1 Zone 3

La valeur de l'indicateur Emission de gaz à effet de serre (GES) du lot 4 : 35 kgeqCO2/m²SREF, est trop élevée par rapport à l'intervalle de référence [13, 28].

INF2 Zone 3

La valeur du sous-lot 8.1 est forfaitaire.

INF2 Zone 3

La valeur du lot 10 est forfaitaire.

INF2 Zone 3

La valeur du lot 11 est forfaitaire.



Les informations à saisir sont indiquées en couleur mauve



[Retourner au sommaire](#)

3.5.4 – Partie Carbone / Composants

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire concernant les informations contenues dans le dossier marché

La coche permet à l'évaluateur de confirmer la cohérence

- ▶ 1 - Voirie et Réseaux divers
- ▶ 2 - Fondations et infrastructure
- ▶ 3 - Superstructure - Maçonnerie
- ▶ 4 - Couverture - Etanchéité - Charpente - Zinguerie
- ▶ 5 - Cloisonnement - Doublage - Plafonds suspendus - Menuiseries intérieures
- ▶ 6 - Façades et menuiseries extérieures
- ▶ 7 - Revêtements des sols, murs et plafonds - Chape - Peintures - Produit de décoration
- ▶ 8 - CVC
- ▶ 9 - Installations sanitaires
- ▶ 10 - Réseaux énergie - courant fort
- ▶ 11 - Réseaux de communication - courant faible

2 - Fondations et infrastructure 3 / 15

Sous lot	Nom composant Type données / Identifiant fiche INIES	Quantité / Unité	Dossier marché (conformité des quantités et des données environnementales)	Cohérence
	Béton de propreté PEP / 12465	1.92 m³	Quantité vérifiée sur le DPGF (ratio en fonction de la surface des logements) ainsi que données environnementales via le site INIES.	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Béton pour semelles filantes PEP / 9193	9.78 m³	Quantité vérifiée sur le DPGF (ratio en fonction de la surface des logements) ainsi que données environnementales via le site INIES.	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Aciers HA pour semelles filantes PEP / 34417	507.34 kg	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Béton pour semelles isolées PEP / 9193	2.43 m³	Quantité vérifiée sur le DPGF (ratio en fonction de la surface des logements) ainsi que données environnementales via le site INIES.	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Aciers HA pour semelles isolées PEP / 34417	154.62 kg	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Béton pour bèches de fondations PEP / 9193	0.66 m³	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Armatures HA pour bèches de fondations PEP / 34417	65.93 kg	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
2.1 Fondations	Béton pour longrines parasismiques PEP / 9193	0.37 m³	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>



Pour chaque composant, sont renseignés le nom, le type et l'identifiant de la déclaration environnementale dans la base INIES ainsi que la quantité et unité de produit prévu ou mis en œuvre



3.5.5 – Partie Carbone / Vérification des composants

Permet à l'évaluateur de mettre un commentaire et confirmer la cohérence



Pour ce contrôle, toutes les saisies du bâtiment (tous les métrés, toutes les parois) sont remontés dans l'outil.

3 - Superstructure - Maçonnerie 3 / 14

Sous lot	Nom composant Type données / Identifiant fiche INIES	Quantité / Unité	Dossier marché (conformité des quantités et des données environnementales)	Cohérence
	Dallage posé épaisseur 13 cm PEP / 11081	2.67 m ³	Quantité vérifiée sur le DPGF (ratio en fonction de la surface des logements) ainsi que données environnementales via le site INIES.	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Dallage posé épaisseur 16 cm PEP / 11081	8.67 m ³	Quantité vérifiée sur le DPGF (ratio en fonction de la surface des logements) ainsi que données environnementales via le site INIES.	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Prédalles pour dalle haute de Rdc d'épaisseur globale de 20 cm PEP / 26907	60.32 m ²	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Prédalles pour dalle haute de R+1 d'épaisseur globale de 20 cm PEP / 26907	64.35 m ²	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
3.1 Eléments horizontaux - Planchers, dalles, balcons	Prédalles pour dalle haute de R+2 d'épaisseur globale de 20 cm PEP / 26906	38.21 m ²	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Béton pour Dalle haute de Rdc d'épaisseur 17 à 22 cm PEP / 11081	1.484 m ³	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Béton pour Dalle haute de Rdc d'épaisseur 19 à 22 cm PEP / 11081	0.516 m ³	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Béton pour Dalle haute de R+1 d'épaisseur 17 à 22 cm PEP / 11081	1.486 m ³	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	Béton pour Dalle haute de R+1 d'épaisseur 19 à 22 cm PEP / 11081	0.516 m ³	Commentaire...	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
3.2 Eléments horizontaux - Poutres	Béton pour poutres PEP / 11067	1.9 m ³		
	Aciers HA pour poutres PEP / 34417	530.96 kg		

Sous-lots sur lesquels aucun contrôle de cohérence n'est demandé sur les composants (car impact peu significatif)



[Retourner au sommaire](#)

3.5.6 – Partie Carbone / Fonction comparer

Permet à l'évaluateur de comparer les données de la fiche RSEE déposée en phase Evaluation avec la fiche RSEE déposée en CCR

Contrôle de cohérence Energie Carbone

[Comparer](#)

Généralités Energie **Carbone** Avis

- ▶ Données administratives de l'opération 2 / 2
- ▶ Données générales : Etude énergétique et étude environnementale 9 / 9
- ▶ Validité du nombre de calculs réalisés par le bureau d'études sur les différents bâtiments
- ▶ Principales caractéristiques architecturales du bâtiment étudié issues du RSEE déposé



[Retourner au sommaire](#)

3.5.6.1 – Partie Carbone / Fonction comparer - Généralités

Permet à l'évaluateur de visualiser les données de la fiche RSEE qui ont été ajoutées / supprimées ou modifiées

Comparaison entre les données des fiches RSEE en évaluation et en CCR

Ajouts

Suppressions

Modifications

Aucun changement

Généralités

Données administratives de l'opération

	Evaluation Marché	CCR
Zone climatique	H1a	H1a
Nom du BET Energie	SENOVA	Bureau d'étude thermique
Nom du BET Environnement		

Données générales : Etude énergétique et étude environnementale

	Evaluation Marché	CCR
Logiciel Energie	BBS SLAMA ClimaWin 2020 0.2.18.2	BBS SLAMA ClimaWin 2020 2024.7.2.2
Logiciel Environnement	BBS SLAMA ClimaWin 2020 0.2.18.2	BBS SLAMA ClimaWin 2020 2024.7.2.2
Date de l'étude Energie	08/06/2023	02/10/2024
Date de l'étude Environnementale	08/06/2023	02/10/2024
Surface Habitable RSEE (SHAB)		2732
Surface de référence RSEE (SREF)	2732	2732



3.5.6.2 – Partie Carbone / Fonction comparer - Indicateurs

Indicateurs

Energie	Evaluation Marché	CCR
Bbio (points)	60.6 -14.89 %	60.9 -14.47 %
Cep (kWhep/m ² .an)	73.9 -18.16 %	74 -18.05 %
Cep, nr (kWhep/m ² .an)	73.9 -0.67 %	74 -0.54 %
DH (°C.Heure)	919.4 -26.45 %	920.5 -26.36 %
DH (°C.Heure)	1022.8 -18.18 %	1022.2 -18.22 %

Carbone	Evaluation Marché	CCR
IC Construction (kg eqCO ₂ /m ² sur 50ans)	704.27 -4.38 %	701.44 -4.67 %
IC Energie (kg eqCO ₂ /m ² sur 50ans)	464.62 -21.89 %	465.51 -36.18 %
Stock C (kg.C/m ²)		

Indicateurs
Carbone



3.5.6.3 – Partie Carbone / Fonction comparer - Alertes

Alertes

Bâtiment	Evaluation Marché	CCR
ATT22 Les caractéristiques techniques et architecturales du bâtiment sont indiquées comme "autre" pour les éléments suivants: Matériau principal de la structure (remplissage façade), Revêtements extérieurs des parois verticales extérieures, Type de fondations, Type de couverture de la toiture. Les alertes du contrôle de cohérence pour la partie Environnementale ne seront pas exhaustives	+	-
ATT22 Les caractéristiques techniques et architecturales du bâtiment sont indiquées comme "autre" pour les éléments suivants: Type de couverture de la toiture. Les alertes du contrôle de cohérence pour la partie Environnementale ne seront pas exhaustives	-	+
ATT5 Aucune des données environnementales saisies dans le sous lot 3.1 ne correspond au type de plancher déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.	+	-
ATT5 Aucune des données environnementales saisies dans le sous lot 3.1 ne correspond au type de plancher déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.	-	+
ATT6 Aucune des données environnementales saisies dans les sous-lots 5.2 et 6.1 ne correspond au type d'isolant déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.	-	+
ATT7 Aucune des données environnementales saisies dans le sous lot 6.1 ne correspond au type de revêtement extérieur déclaré dans les caractéristiques architecturales du bâtiment.	-	+
TH13 La valeur de la perméabilité à l'air de la paroi (0.75) est inférieure à la valeur max de 1,00 m3/h/m² de paroi.	+	-

i

Les alertes présentes lors de la mission sont affichées avec le sigle **+**
 Les alertes qui ne sont pas présentes lors de la mission sont affichées avec le sigle **-**



3.5.6.4 – Partie Carbone / Fonction comparer - Composants

Permet à l'évaluateur de visualiser les composants de la fiche RSEE qui ont été ajoutées / supprimées ou modifiées

Composants

1 - Voirie et Réseaux divers

1.1 Réseaux

Bordure et caniveau en béton préfabriqué - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR
DEFAULT
DED_FDES / 28119
3.0999999 m

Evaluation Marché



CCR



Bordure et caniveau en béton préfabriqué - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR
DEFAULT
DED_FDES / 28119
3.0999999 m



Canalisations PVC destinées à un réseau complet d'évacuation des eaux usées et des
eaux vannes incluant la collecte, la ventilation et l'évacuation
FDES / 33815
3.0999999 m



Canalisations PVC destinées à un réseau complet d'évacuation des eaux usées et des
eaux vannes incluant la collecte, la ventilation et l'évacuation
FDES / 33815
3.0999999 m



Fibre optique (Réseaux) [16 fibres optiques] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR
DEFAULT
DED_FDES / 29379
3.0999999 ml



Fibre optique (Réseaux) [16 fibres optiques] - DONNEE ENVIRONNEMENTALE PAR
DEFAULT
DED_FDES / 29379
3.0999999 ml



Les composants présents lors de la mission sont affichés avec le sigle .
Les composants qui ne sont pas présents lors de la mission sont affichés avec le sigle .



3.6 – Avis final sur le contrôle de cohérence Energie Carbone (CCEC)

Permet à l'évaluateur de donner son avis final sur la conformité du bâtiment par rapport aux contrôles qu'il a réalisés pour les parties Energie et Carbone

Contrôle de cohérence Energie Carbone

Généralités

Energie

Carbone

Avis

Validité du bâtiment sélectionné

Favorable ou Défavorable

Ensemble des points validés après échanges avec le BET.



A vous de jouer !!

Pour nous faire part de vos questions
et suggestions d'amélioration, merci
de nous contacter

support.ecoRE2020@cerqual.fr

Annexe 1 : Liste des composants à vérifier partie Carbone du CCEC

Lot / sous-lot	Liste des composants	Détails
2.1	Fondations des bâtiments	Béton de propreté, soubassement, longrines, hérisson, imperméabilisation, traitement anti-termite, drainage et étanchéité des murs enterrés, semelles, pieux, micropieux, puits, murs de soutènement, palplanches, autres fondations spéciales, radiers, cuvelages, fosses, sondes et puits géothermiques, etc.
3.3	Murs extérieurs en élévation	Maçonnerie, voiles, etc.
3.3	Dallages, planchers, dalles, bacs acier pour planchers (plancher collaborant), dalles de compression, dalle de toiture-terrasse, balcons	
4.2	Charpente	
4.1	Isolation et étanchéité de toiture ou de toiture-terrasse	
4.1	Complexe pour toitures végétalisées	
5.1	Cloisons de distribution, fixes ou mobiles/amovibles	
5.2	Isolation thermique intérieure	Combles, toitures, murs extérieurs, planchers bas, dalles, etc.
6.1	Isolation des murs extérieurs par l'extérieur (ITE)	
6.2	Fenêtres, portes-fenêtres, fenêtres de toit, baies vitrées fixes	
6.2	Fermetures	Volets battants, volets roulants, persiennes
7.1	Revêtements de sol	
7.2	Revêtements muraux	Peinture murs intérieurs, parements divers, faïences murales, etc.
8.7	Fluides frigorigènes liés aux systèmes énergétiques	
13	Installation photovoltaïque	

Glossaire

RSEE	Récapitulatif Standardisé Energie et Environnement
RSET	Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique
RSENV	Récapitulatif Standardisé d'Etude Environnementale
CCEC	Contrôle de cohérence Energie Carbone
FDES	Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
PEP	Profil Environnemental Produit
DED	Donnée Environnementale par Défaut
MOE	Maitrise d'Oeuvre